

# **BILAN SOCIAL**

(HORS MEMBRES DONT LE PRÉSIDENT)



2018

# PRÉSENTATION

Le bilan social des services de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA) traite exclusivement de la situation des agents. Il ne prend pas en compte les membres du collège et le président.

Il a été conçu sur le modèle du ministère chargé des Transports et le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT).

Les services de l'ACNUSA forment une petite équipe composée de fonctionnaires et d'agents sous contrat. Il s'agit de personnels qualifiés et motivés ayant à faire face à une charge de travail importante.

Le bilan social 2018 fait apparaître :

- un effectif de 12.29 (hors président) en équivalent temps plein (ETP) ;
- une proportion hommes / femmes de 4/10 ;
- une pyramide des âges plutôt équilibrée avec cependant plusieurs cessations d'activité prochaines sur des emplois clefs ;
- un taux de rotation élevé, du fait du nombre élevé de départs en regard des effectifs ;
- un taux d'absence exceptionnellement élevé du fait de la conjonction en 2018 de trois congés de maternité, prolongés par des congés parentaux et d'un congé pour maladie grave.

Ce bilan social est le premier réalisé depuis 2011. Des données supplémentaires seront collectées durant l'année afin de pouvoir en rendre compte dans le bilan social 2019.

# SOMMAIRE

LES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2018	page 4
LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI	page 6
LA FORMATION ET L'ACTION SOCIALE	page 7
LE DIALOGUE SOCIAL	page 8

# LES EFFECTIFS

## AU 31 DÉCEMBRE 2018

L'EFFECTIF DE L'ANNÉE 2018 EST DE 12,29  
EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP).  
AU 31 DÉCEMBRE 2018,  
L'EFFECTIF S'ÉLEVAIT À 14 AGENTS.

### 1. EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2018, PAR MACRO-GRADE ET GENRE (FEMME / HOMME)

	A+		A		B		C		TOTAL	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
	2	1	4	0	2	3	2	0	10	4
Total par macrograde	3		4		5		2		14	
% du macrograde	67	33	100	0	40	60	100	0	-	-
% de l'effectif de l'ACNUSA	14,29	7,14	28,57	0	14,29	21,43	14,29	0	71,43	28,57

### 2. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TRANCHES D'ÂGE

	A+	A	B	C	TOTAL
20-29	0	1	2	0	3
30-39	1	1	2	0	4
40-49	1	2	0	0	3
50-59	0	0	0	1	1
60 +	1	0	1	1	3
Total	3	4	5	2	14

### 3. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ANCIENNETÉ AU SEIN DES SERVICES

	A +	A	B	C	TOTAL
Moins d'1 an	1	1	3	0	5
1 à 3	0	1	0	0	1
4 à 6	0	0	1	0	1
7 à 9	1	1	0	1	3
10 et +	1	1	1	1	4
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

### 4. RÉPARTITION PAR STATUT

La répartition des effectifs par statut est la suivante : 5 fonctionnaires, 4 agents en contrat de travail à durée indéterminée (CDI) et 5 agents en contrat de travail à durée déterminée (CDD).

### 5. MOUVEMENTS DE PERSONNEL DANS L'ANNÉE

	Entrée	Sortie
Fonctionnaires - emploi permanent	1	-
CDD - emploi permanent	2	-
CDD - intérim	2	-
Fin de CDD (démission)	-	1
Fin de CDI (retraite)	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>2</b>

Le taux de rotation est de 28 %.

Il est calculé comme suit :  $\frac{\text{somme des arrivées et des départs}}{\text{effectif 2018 en ETP}}$

Au 31 décembre 2018, il n'y avait aucun poste vacant et 6 fiches de poste ont été publiées durant l'année.

### 6. PROMOTIONS

Un agent a été promu (+ 217 points).

### 7. STAGIAIRES ET PERSONNEL D'ENTREPRISE EXTÉRIEUR PRÉSENTS À L'ACNUSA

Un stagiaire a été accueilli pour 12 semaines au pôle juridique.

Une consultante en conseil en communication a été présente 3 jours par semaine pendant quatre mois en remplacement de la chargée des systèmes d'information et de la communication.

# LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

## 1. TEMPS DE TRAVAIL

L'ensemble des agents a opté pour le cycle 1, soit une durée hebdomadaire de travail fixée à 39 heures sur cinq jours avec une heure de pause. Le nombre de jours de réduction du temps de travail (RTT) a été de 20 et le nombre de jours de congés (5 fois la durée hebdomadaire) de 25 + 2 jours de fractionnement. Le nombre de jours travaillés est donc de 226 par an.

## 2. TEMPS PARTIEL

Au 31 décembre 2018, 2 agents sont à temps partiel (80 %).

## 3. ABSENCES

Nombre de jours non travaillés				Nombre de jours de RTT supprimés pour absence
Congé maladie	Congé maladie grave	Congé maternité	Congé parental	
101	188	215	146	53,5

Le poids total de l'ensemble de ces absences (650 jours) représente 23,5 % des jours travaillés. Aucun accident de service n'a été déclaré en 2018.

## 4. COMPTE ÉPARGNE-TEMPS (CET)

Nombre de CET ouverts au 31/12/2018	Nombre de jours épargnés au titre de 2018	Nombre de jours indemnisés au titre de 2018	Nombre de jours versés sur la RAFP*	Nombre de jours utilisés en 2018	Nombre de jours disponibles sur les CET au 01/02/2019
9	79,5	6	3,5	29	289,5

\* Retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP).

Le nombre de jours disponibles sur les comptes épargne-temps est environ 10 fois le nombre de jours utilisés en 2018..

# LA FORMATION ET L'ACTION SOCIALE

## 1. FORMATION, Y COMPRIS PARTICIPATION À DES COLLOQUES (EN NOMBRE DE JOURS)

Cours d'anglais	Formations techniques	Colloques	Total	Moyenne par agent
27	7,5	30	64,5	4,61

Les agents de catégorie A+/A ont suivi 34 journées de formation et les agents de catégorie B/C 30,5 journées. Le coût des formations, y compris les inscriptions aux colloques, s'est élevé à 10 458 €.

## 2. ACTION SOCIALE

La tarification de la restauration sur le site de Saint-Germain, Paris, au 2 juillet 2018 est la suivante:

Indice majoré (IM)	Montant total des frais d'admission	Subvention ACNUSA sur les frais d'admission	Frais d'admission payés par l'agent	Subvention interministérielle sur vivres	Subvention supplémentaire ACNUSA sur vivres	TOTAL SUBVENTIONS
jusqu'à 466 et stagiaires	4,77	4,73	0,04	1,24	1,37	7,34
467 à 680	4,77	4,73	0,04	1,24 jusqu'à l'IM 477	1,18	5,91/7,15
681 à 880	4,77	4,49	0,28	0	0,58	5,07
à partir de 881	4,77	3,47	1,30	0	0	3,47

Le montant des aides accordées en 2018 a été de 7 900 €.

En 2018, l'ACNUSA s'est associée à la démarche engagée par le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) pour le référencement d'une protection sociale complémentaire. C'est la MGEN qui a été désignée à l'issue d'un appel d'offres. Les agents de l'Autorité qui le souhaitent peuvent y adhérer depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

# LE DIALOGUE SOCIAL

L'ACNUSA a organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2018, le même jour que l'ensemble des fonctions publiques, des élections visant à mettre en place un comité technique (CT) pour l'ensemble des agents et une commission consultative paritaire (CCP) pour les agents contractuels. Les fonctionnaires détachés ont voté pour désigner leur représentant à la commission administrative paritaire (CAP) de leur ministère d'origine.

LES ÉLECTIONS ONT EU LIEU LE 6 DÉCEMBRE ET LE TAUX DE PARTICIPATION A ÉTÉ DE 100 % (12 VOTANTS POUR LE CT ET 8 POUR LA CCP).

## INSTANCES DE REPRÉSENTATION ET DE CONCERTATION - ÉLECTIONS DU 6 DÉCEMBRE 2018

	Femme		Homme	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Comité technique	2	2	0	0
Commission consultative paritaire	2	0	0	1

En l'absence d'instances consultatives, le président a organisé deux assemblées générales des personnels, notamment pour avis sur le [règlement intérieur de l'Autorité](#) qui, après approbation du collège, a été publié au *Journal Officiel* de la République française le 17 janvier 2019. Le règlement intérieur porte organisation des services de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires.





Document publié sur le site Internet de l'ACNUSA le 19 avril 2019  
Directeur de la publication : Gilles Leblanc

Sont également disponibles le [rapport sur les comptes 2018](#) et le [rapport d'activité 2018 des services](#).

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris  
Tél. : 01 53 63 31 80  
contact@acnusa.fr - <https://www.acnusa.fr>

